La naissance de l'écriture

Le premier système d'écriture dont on ait gardé trace date du IV[e] millénaire avant notre ère. En Mésopotamie, l'homme s'exprime alors par des dessins appelés pictogrammes, représentant de manière simplifiée objets ou êtres vivants.

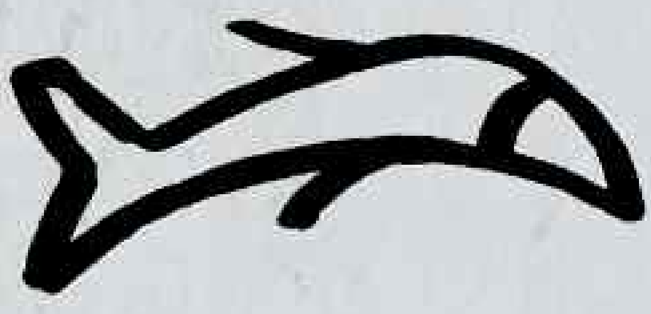

Pictogramme du poisson

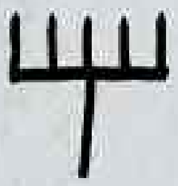

grand

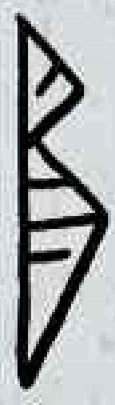

homme

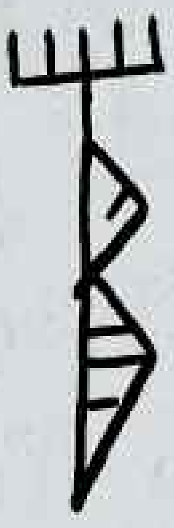

Pictogramme de roi (grand et homme)

Tablette cunéiforme

Vers 2900 avant J.-C., l'usage de l'écriture se généralise. Dessinés avec un calame taillé en forme de clou (en latin cuneus*, d'où le nom de cette écriture, cunéiforme), les pictogrammes se modifient et deviennent moins figuratifs. Dans le même temps, naissent de nouveaux signes, nés de la combinaison de plusieurs pictogrammes et permettant d'exprimer une idée, les* ***idéogrammes****.*

Puis, peu à peu, l'homme se sert du pictogramme non plus pour désigner l'objet qu'il représente mais le son prononcé, à la manière du rébus. On parle alors des ***phonogrammes****.*

Le premier ***alphabet*** *connu date du XIV[e] siècle avant J.-C., on le trouve à Ugarit (Syrie). C'est une révolution : les signes notent désormais les sons les plus simples dans lesquels se décompose la langue. Deux siècles plus tard, apparaît l'alphabet phénicien qui est à l'origine des alphabets araméen (source des alphabets arabe et hébreu) et grec (origine des alphabets cyrillique, étrusque et latin).*

L'écriture latine antique

Les plus anciennes inscriptions en écriture latine antique datent des VIe et Ve siècles avant J.-C.

Très tôt on distingue deux types d'écriture : la capitale, écriture lourde et ostentatoire utilisée pour les inscriptions solennelles tracées le plus souvent sur des matériaux durs (pierre, marbre, etc.) et pour certaines œuvres littéraires ; la cursive, écriture capitale de petit module, plus rapide, réservée aux documents de la vie courante, le plus souvent rédigés sur des supports fragiles (papyrus, tablettes de cire, etc.).
Au IIIe siècle de notre ère, la cursive évolue encore, se faisant plus rapide et développant courbes et ligatures, tandis que la capitale ne connaît guère de mutations.

STÈLE DE
CAIUS JULIUS NIGER
CHÂTEAU COMTAL, CITÉ DE CARCASSONNE

Onciales et écritures précarolines

Les peuples barbares qui s'installent en Occident adoptent, en même temps que la civilisation latine, son écriture.

Empruntant à l'alphabet latin des lettres capitales et des minuscules, se caractérisant en outre par la graphie spécifique de certaines lettres (telles que a, d, e et m), l'onciale née au IVe siècle est une calligraphie réservée aux manuscrits de luxe. Elle disparaît au IXe siècle, ne subsistant après cette date que sous forme sporadique, dans des titres et des lettrines.

Le recul économique et le repli sur soi des différents royaumes barbares à partir du Ve siècle sont à l'origine des différentes évolutions que connaît la cursive latine jusqu'au IXe siècle. Ces écritures, d'abord désignées par les érudits en référence à leur origine géographique (bénéventine, wisigothique, insulaire), sont connues aujourd'hui sous le nom d'écritures précarolines.

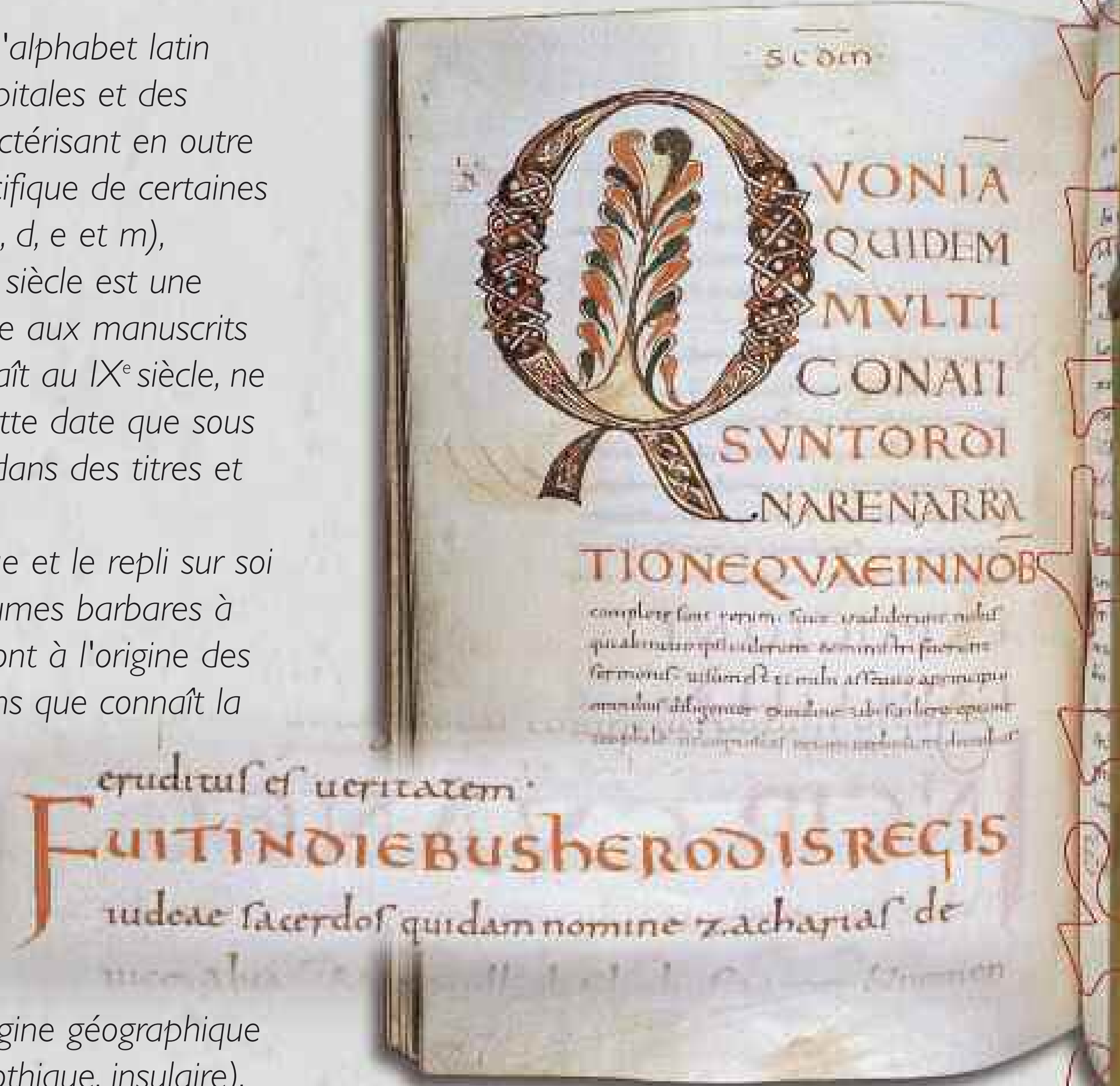

Évangéliaire de la cathédrale Saint-Just de Narbonne, IXe siècle (exemple d'écriture onciale)

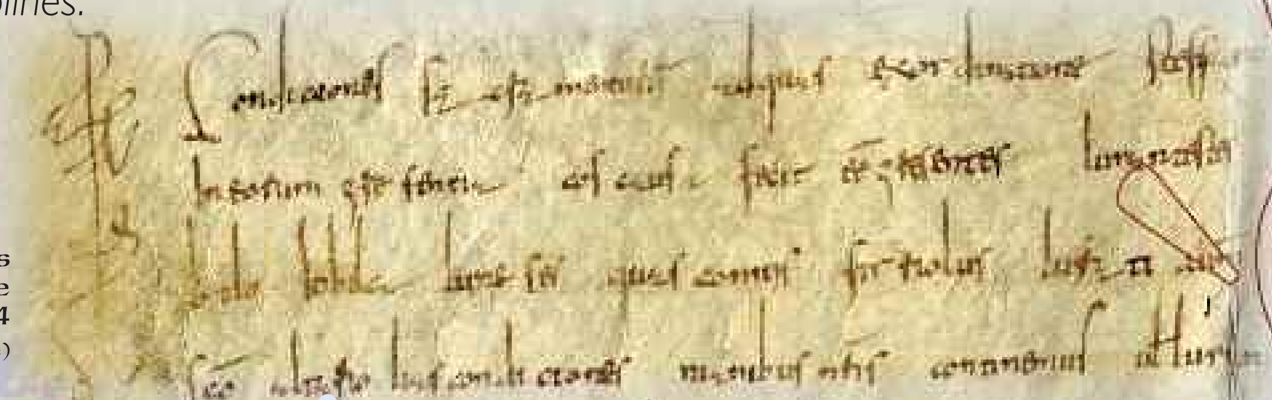

Déposition de témoins concernant le domaine de Fontjoucouse, 834 (exemple d'écriture précaroline)

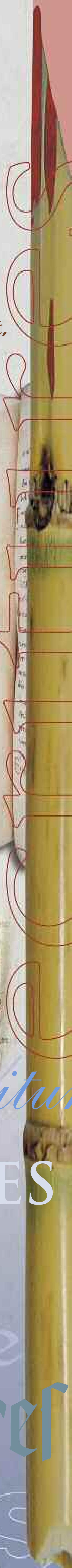

Ateliers et copistes

Après les invasions barbares, l'Église recueille l'héritage antique. Désormais l'écrit devient l'apanage des monastères.

Regroupés dans le scriptorium, les moines transcrivent, copient et enluminent les manuscrits indispensables à la prière et à la célébration des offices religieux.
À la suite de la croissance économique du XIIIe siècle et pour répondre à une demande accrue, née notamment du développement des universités et des écoles urbaines, des ateliers laïques, regroupant des artisans sous la direction d'un maître, produisent contre rémunération ouvrages sacrés et profanes.

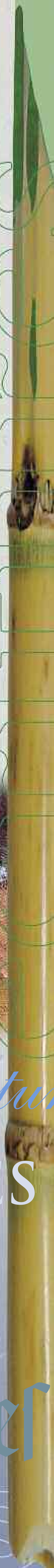

Supports et techniques

Au cours des siècles, les supports de l'écriture, de même que les outils du scribe, ont varié, modifiant de manière sensible les graphismes et les techniques d'apprentissage de l'écriture.

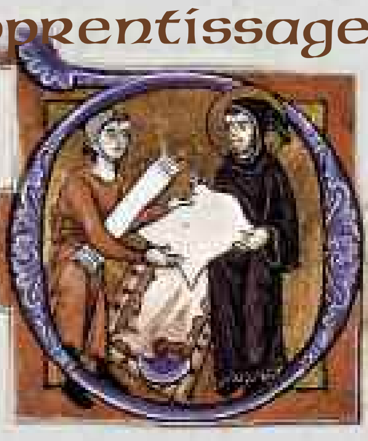

Fourniture d'un atelier de copiste en parchemin, manuscrit allemand XIII^e siècle

Rouleaux de papyrus et calames en roseau

Mis au point en Égypte dès le quatrième millénaire avant notre ère, le papyrus, fabriqué à partir du roseau du même nom, est utilisé en Occident jusqu'au VII^e siècle, et même jusqu'au XI^e siècle dans la chancellerie pontificale. Devenant de plus en plus rare et coûteux à la suite des conquêtes arabes, le papyrus est remplacé par un matériau plus solide, fait à partir de cuir d'animal : le parchemin.

Théologia moralis, XIV^e siècle ; "Rotulus"

Ce support, dont on attribue la découverte aux habitants de Pergame, est concurrencé à partir du XIII^e siècle par une invention venue d'Orient par l'intermédiaire des Arabes : le papier, fabriqué à partir de chiffons de chanvre et de lin. Durant tout le haut Moyen Âge, comme dans l'Antiquité, œuvres littéraires et documents de la vie courante sont rédigés sur des feuillets de papyrus, puis de parchemin, collés ou cousus les uns aux autres lorsque le texte est long et conservés sous forme de rouleaux (rotulus). Connus depuis le II^e siècle après J.-C., les livres constitués de cahiers pliés et cousus (codex) prennent peu à peu la place des rouleaux moins maniables.

Outil du scribe jusqu'au V^e siècle, le calame, roseau taillé, est remplacé par la plume d'oiseau qui ne disparaît qu'au XIX^e siècle, avec la généralisation de l'emploi de la plume métallique.

Livre d'heures, XVI^e siècle : Vierge de l'Annonciation lisant un "codex"

Minutes de Nicolas de Calidis, notaire de Lagrasse, 1392-1411 document établi sur papier

écritures
écritures
écritures
ÉCRITURES
écritures
écritures
écritures
écritures
écritures
écritures

L'écriture caroline

Née au IX^e siècle avec la dynastie carolingienne, l'écriture caroline s'impose rapidement à tout l'Occident. Elle est tout autant témoin que facteur de l'unité du monde médiéval.

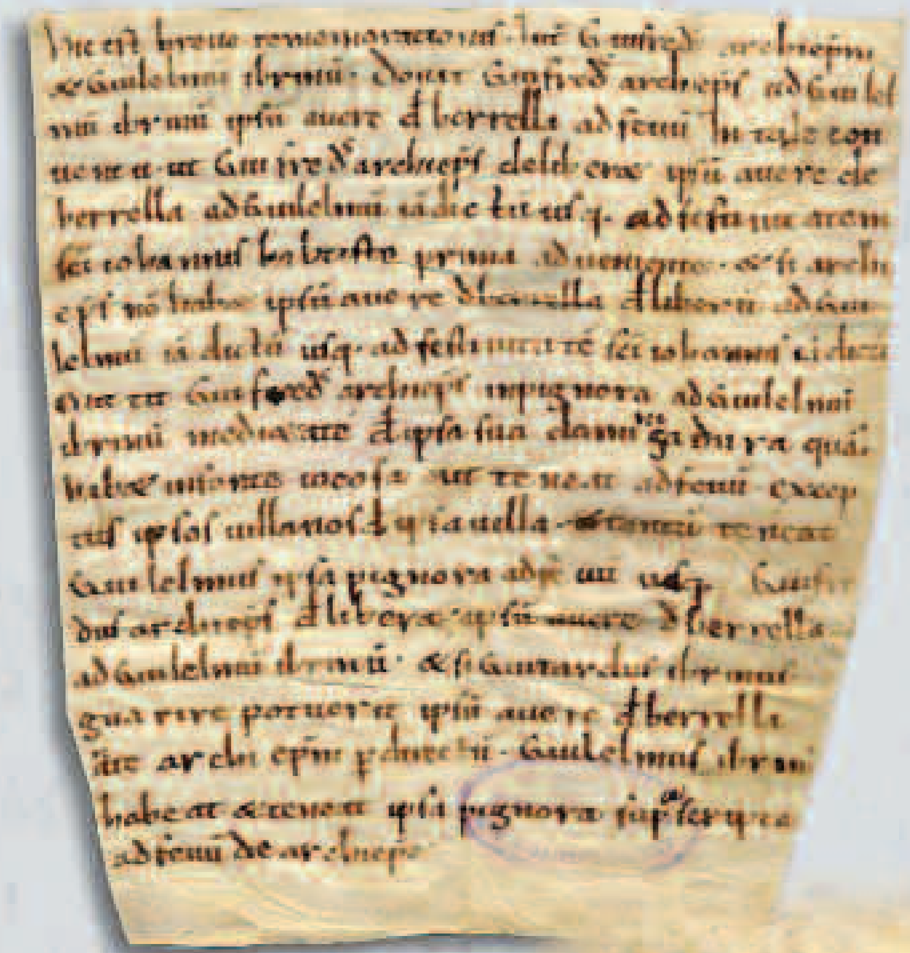

Charte de concession du fief de Berre (Fontjoncouse), s.d. [1076-1079]

L'apparition et la diffusion de cette écriture est chronologiquement liée à la mise en place de l'importante réforme de la liturgie réalisée par Charlemagne.
La minuscule caroline n'est en aucune manière une nouvelle écriture ; elle est une harmonisation des formes préexistantes dans un alphabet simple et bien lisible.
Chaque lettre est indépendante l'une de l'autre. À l'exception des lettres **e** *et* ***t*** *et des lettres* ***s*** *et* ***t*** *liées entre elles par des tracés caractéristiques, les ligatures sont peu nombreuses.*

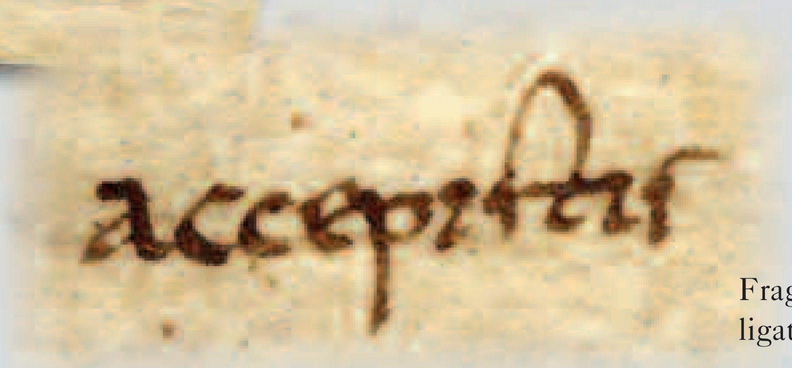

Fragment d'épiſtolier, ligature ſt.

La pratique de cette élégante graphie est constante jusqu'au XII^e siècle, tant dans les manuscrits littéraires que dans les chartes et autres documents de la vie quotidienne.

Les écoles au Moyen Âge

Après la chute de l'Empire romain au Vᵉ siècle, l'Église prend en main l'activité éducative.

Aux écoles antiques urbaines succèdent des écoles paroissiales destinées à former les futurs desservants des églises rurales. La Renaissance carolingienne puis, au XIᵉ siècle, la Réforme grégorienne favorisent le développement des écoles monastiques et cathédrales en Occident.

Enseignement dispensé par les ordres mendiants

Maître enseignant, Theologia moralis, XIVᵉ siècle

À partir du XIIIᵉ siècle, les pouvoirs publics se préoccupent de donner un enseignement plus en rapport avec les réalités économiques et le développement des échanges commerciaux. Les villes, comme Narbonne au XVᵉ siècle, se dotent d'écoles consulaires.

Chanoine, Carcassonne, Cathédrale St Nazaire (photo © E.Teisseidre)

L'écriture gothique

Au XIIe siècle, période de relative prospérité au cours de laquelle l'usage de l'écrit se fait moins rare, la minuscule caroline se modifie, donnant naissance à l'écriture gothique, qui se caractérise par la brisure des traits.

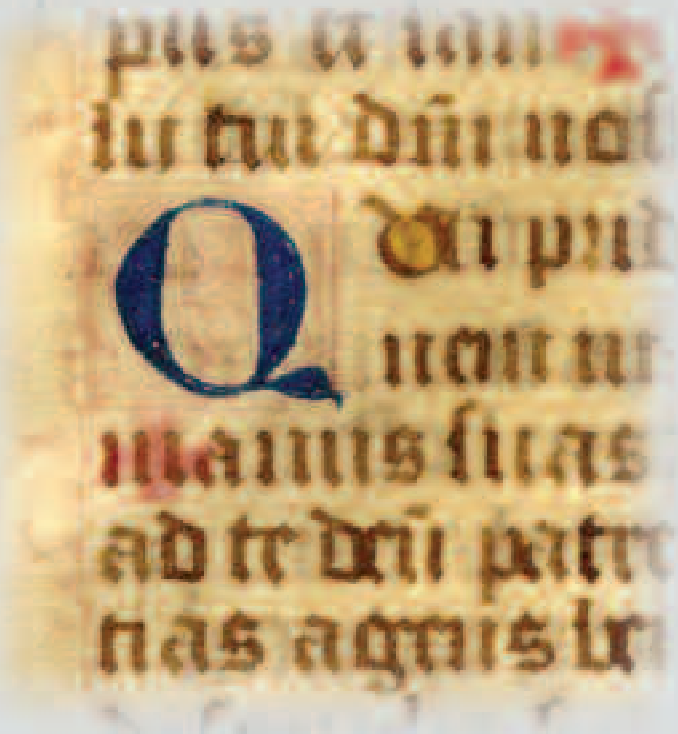

Fragment de missel, XIVe siècle

Même si la forme des lettres n'est pas sans rappeler le goût du temps pour l'arc brisé, il apparaît légitime d'attribuer cette évolution au remplacement de la plume à bec symétrique par la plume à bec biseauté à gauche.

Ligature des lettres d et e visible dans le mot "Herodes" (5e ligne), évangéliaire, XIIIe siècle

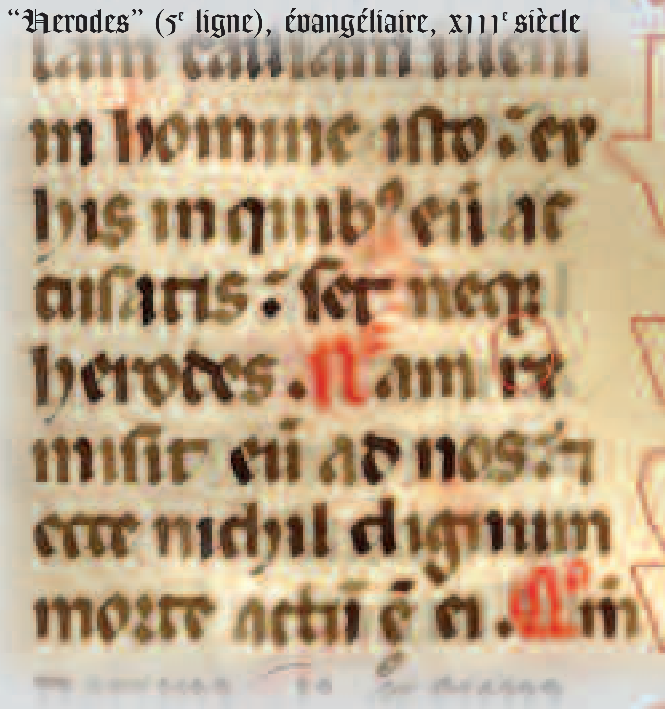

À côté de l'écriture soigneusement calligraphiée que les copistes emploient pour les manuscrits littéraires, apparaît à partir du XIIIe siècle une gothique cursive destinée à la rédaction des documents de gestion courante (actes privés, livres de comptes, etc.).

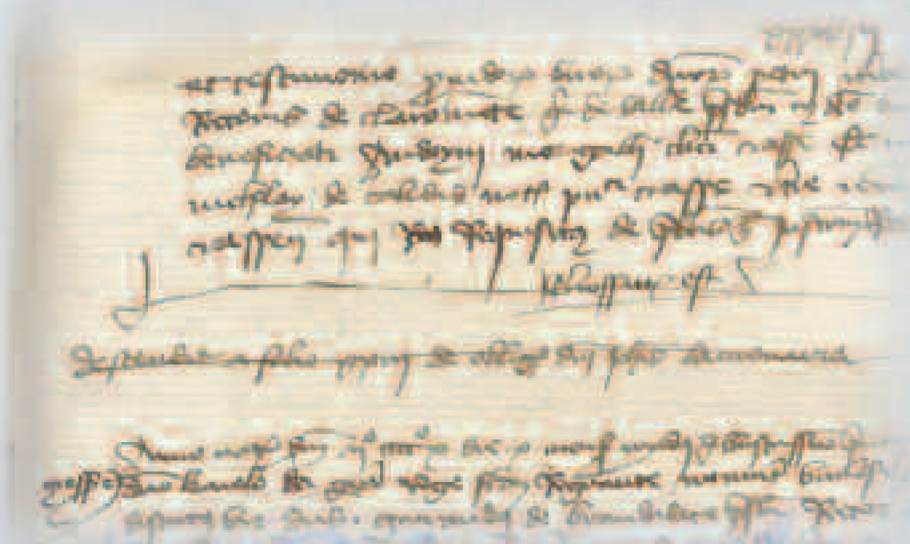

L'importance prise par les courbes et les ligatures des lettres entre elles s'explique par la volonté du scripteur de rédiger le plus rapidement possible les documents qui lui sont confiés.

Minutes notariales de Nicolas de Calidis, notaire royal de Lagrasse, 1392-1411

Des écritures qui chantent

La notation musicale naît au IXe siècle ; elle est destinée à l'origine à aider les religieux, dont l'une des missions essentielles est de célébrer Dieu, à retenir le répertoire liturgique.

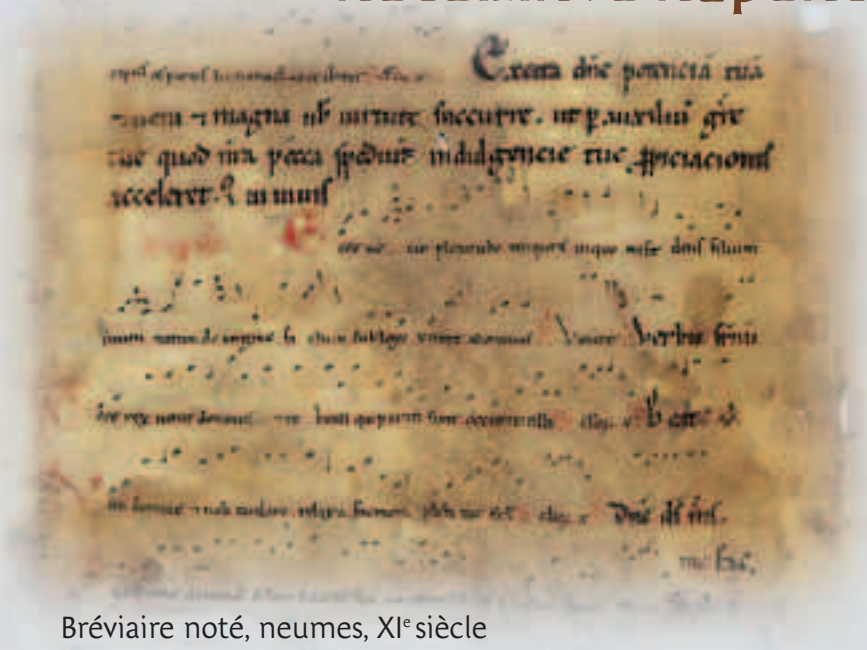

Bréviaire noté, neumes, XIe siècle

En l'absence de toute ligne de portée, le positionnement des neumes à des niveaux différents marque la hauteur relative des notes.
Après l'invention des portées au XIe siècle, les neumes laissent la place à de nouveaux signes : des points puis des notes carrées. Au cours des siècles suivants, la notation musicale tend à se perfectionner (apparition des ligatures, des signes de pause et de mesure)

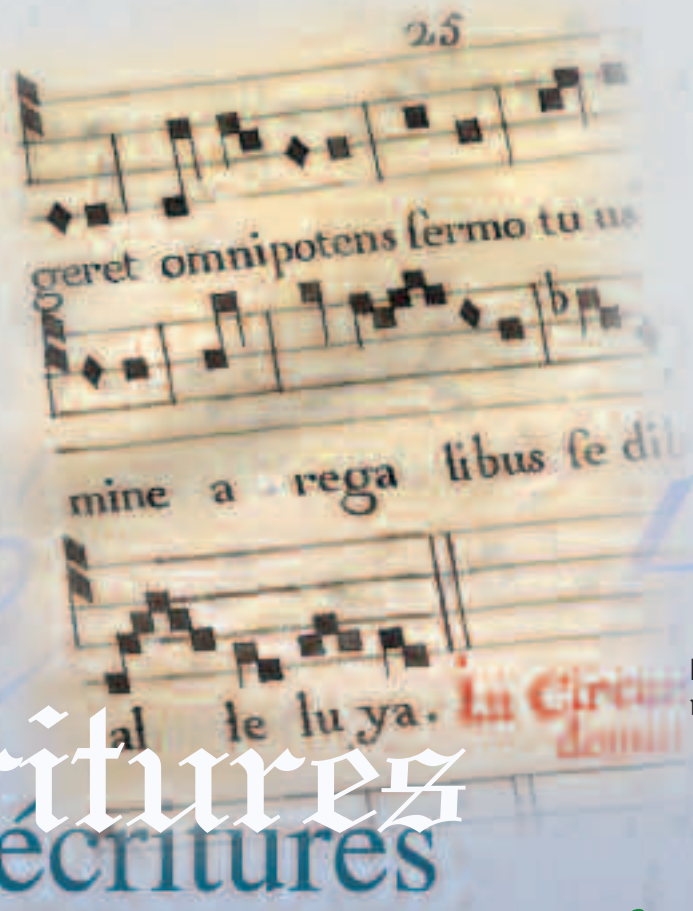

Processionnal,
notation plus élaborée, 1727

Dans le domaine de la musique, la tradition orale prévaut jusque dans la seconde moitié du IXe siècle. À cette date, apparaissent les premières tentatives d'écriture musicale : au-dessus des mots, les scribes tracent des signes appelés neumes afin d'indiquer au chantre l'inflexion de la voix (accentuation et ponctuation).

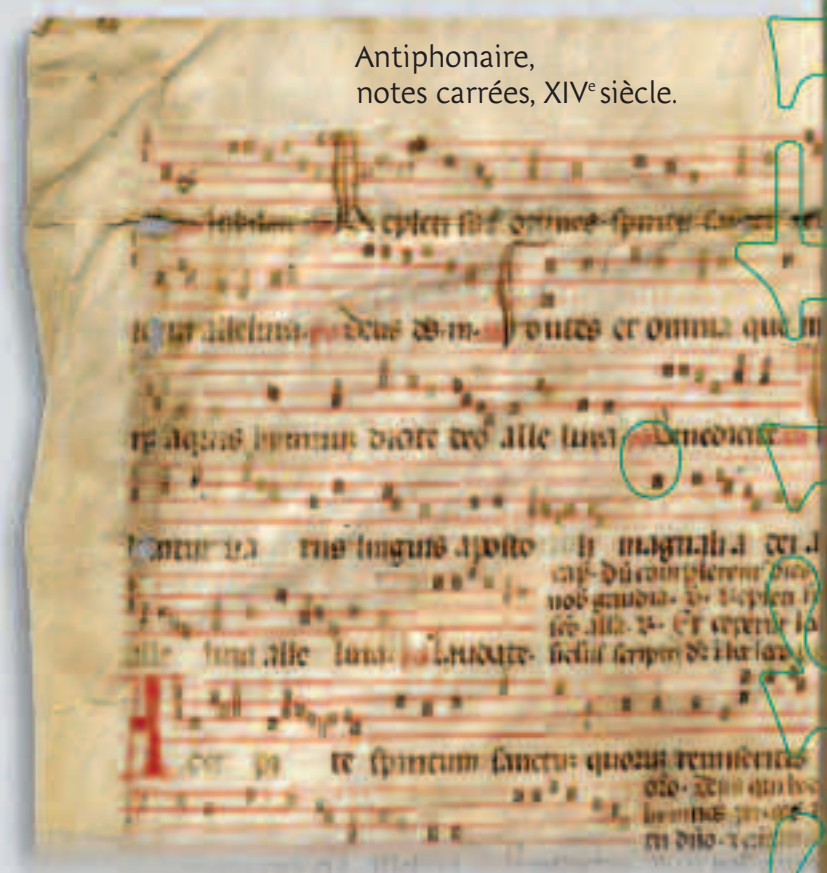

Antiphonaire,
notes carrées, XIVe siècle.

jusqu'à atteindre une grande complexité. L'écrit n'est plus désormais un simple aide-mémoire pour le chantre mais peut être à l'origine d'une véritable création musicale. Au XVIe siècle, sous l'influence de l'imprimerie, l'écriture musicale tend à se codifier et se rapproche de la notation telle que nous la pratiquons aujourd'hui.

Le notaire, un homme de l'écrit

Grâce au notaire, dépositaire de la puissance publique, tout acte privé est doté d'un caractère d'authenticité et a valeur de preuve. Homme de l'écrit par excellence, le notaire occupe une place de choix au cœur de la société.

Héritier des institutions du Bas-Empire romain, le notariat public apparaît en Italie au XIe siècle, puis se répand dans la France méridionale dès la fin du XIIe siècle, en liaison avec le développement des villes et des activités commerciales. En apposant au bas des documents son seing manuel, le notaire confère aux actes privés pleine valeur juridique. Dès le début du XIVe siècle, la France est partagée en deux, entre une zone de droit coutumier (au nord) et une zone de droit écrit (au sud) où le notariat règne sans partage.

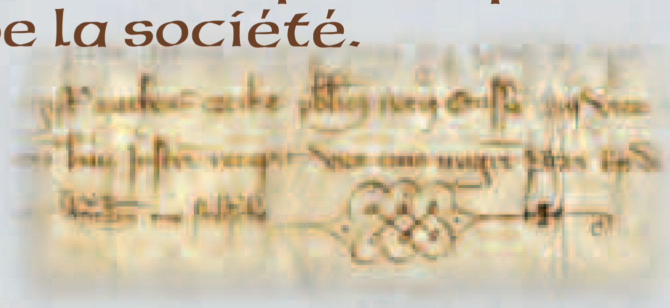

Seing manuel de Pierre Raymond de Fontani, notaire public de Lagrasse, 1322

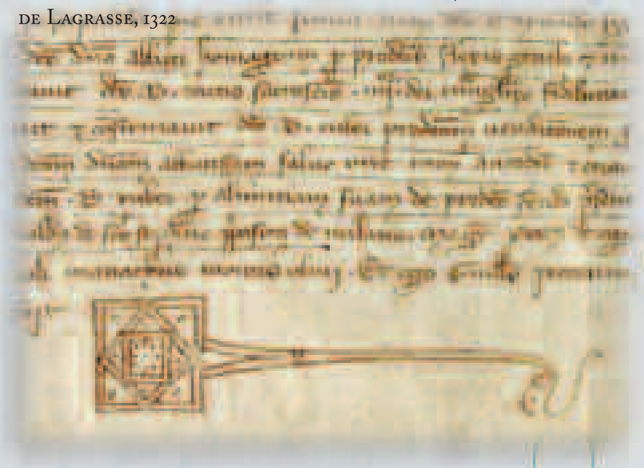

Seing manuel de Guillaume Pictavini, notaire public de Lagrasse, 1280

Par les multiples fonctions qu'il exerce et grâce à sa maîtrise de l'écrit et du droit, le notaire occupe une place importante dans la société de son temps. Personnage incontournable des grands moments de la vie, il se fait parfois le chroniqueur attentif du monde qui l'entoure.

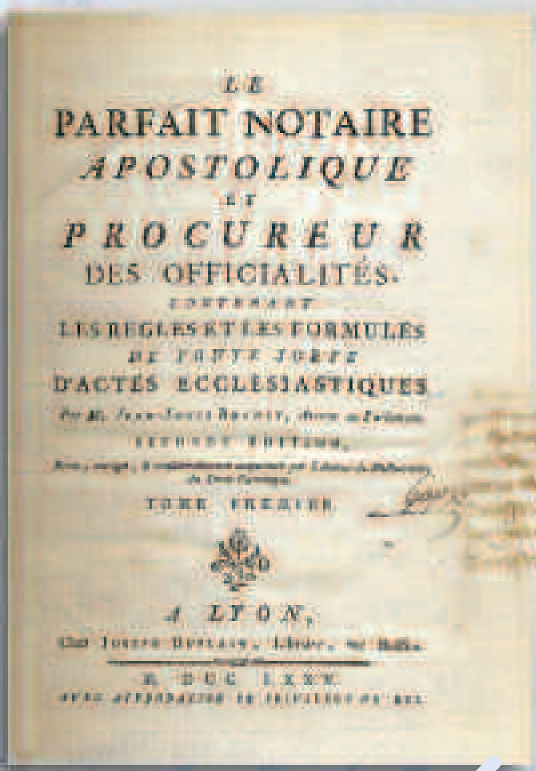

LE
PARFAIT NOTAIRE
APOSTOLIQUE
ET
PROCUREUR
DES OFFICIALITÉS.
CONTENANT
LES REGLES ET LES FORMULES
DE TOUTE SORTE
D'ACTES ECCLESIASTIQUES
TOME PREMIER.
A LYON,
M. DCC. LXXV.

Le parfait notaire apostolique, 1775, manuel de pratique notariale

Seing manuel de Paul Stephani, notaire public de Lagrasse, 1365

L'écriture humanistique

Dans les derniers siècles du Moyen Âge, l'emploi exagéré des écritures cursives, en déformant considérablement certaines lettres, rend difficile la lecture des textes.

Exemple d'écriture humanistique, 1500

Dans l'Italie du XIVe siècle, les érudits, désireux de ressusciter les valeurs de la civilisation antique, recherchent les manuscrits des auteurs classiques latins ; ils en découvrent des copies établies en minuscule caroline. Séduits par l'élégance et la lisibilité de cette écriture qu'ils croient contemporaine de la Rome antique, ces humanistes s'attachent à la faire connaître et à la diffuser.

Bulle du Pape Clément VII, 1527, exemple d'écriture italique

*Une nouvelle forme d'écriture, imitée de la caroline, voit le jour : l'humanistique, qui se répand en France à la fin du XVe siècle essentiellement par l'intermédiaire des livres imprimés. Dans le même temps, naît une écriture humanistique cursive, reprise par le grand imprimeur vénitien **Alde Manuce** et connue depuis lors sous le nom d'**italique**.*

Aux origines de l'écriture contemporaine

L'invention de l'imprimerie mise au point par Gutenberg au XV^e^ siècle joue un grand rôle dans l'évolution de l'écriture.

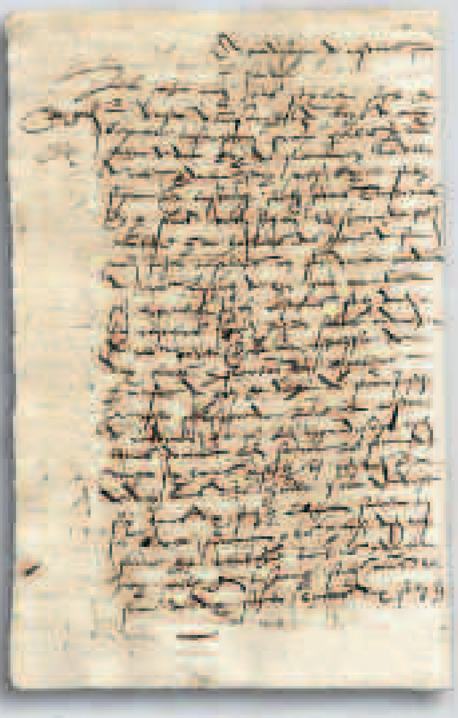

Minutes de Pierre Rouch, notaire royal de Carcassonne, 1567

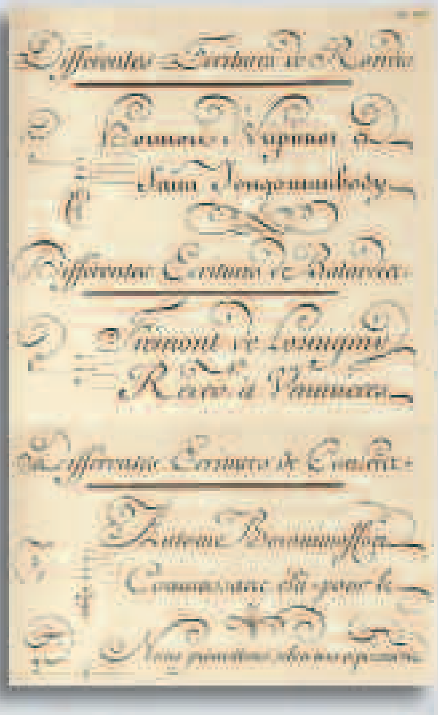

Exemples d'écritures de rondes, bâtardes et coulées, "Encyclopédie" par Diderot et d'Alembert, 1751-1772

La typographie fixe et régularise la forme et la taille des caractères, imposant en outre progressivement l'usage de deux alphabets : minuscules et capitales. Plus encore que dans les derniers siècles du Moyen Âge, les cursives des XVI^e et XVII^e siècles deviennent difficiles à déchiffrer. Aussi, en France, les pouvoirs publics prennent-ils des mesures pour régulariser l'écriture et la rendre aisément accessible.

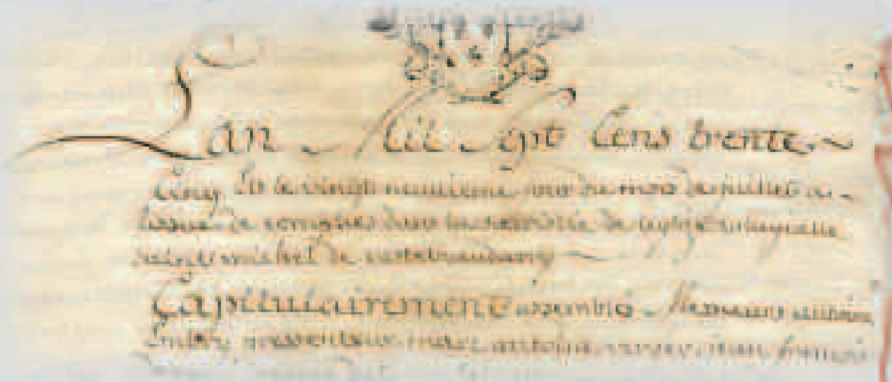

Délibération du chapitre Saint-Michel de Castelnaudary, 1735

L'objectif est rapidement atteint et les exemples sont nombreux de la qualité graphique et de la valeur esthétique des écritures en usage aux XVIII^e et XIX^e siècles. La généralisation de l'emploi du stylo à bille a profondément modifié l'aspect de notre écriture. Celle-ci demeure cependant l'héritière de l'écriture latine des siècles passés.

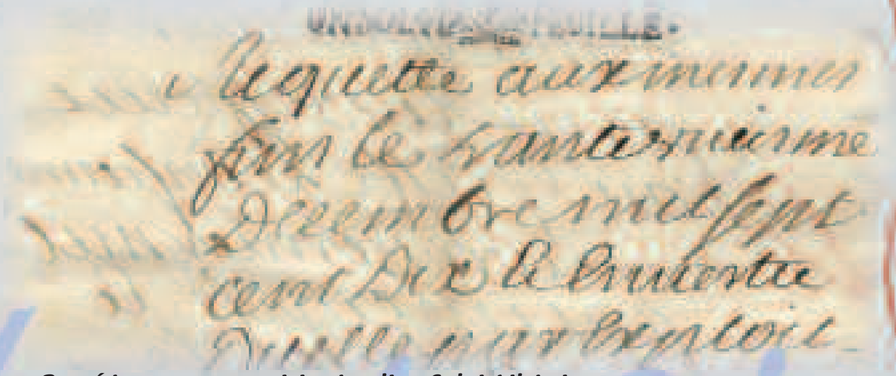

Procédure concernant le chapitre Saint-Michel de Castelnaudary, 1711

L'alphabétisation sous l'Ancien Régime

Du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle, l'apprentissage de l'écriture s'effectue sous la direction de maîtres écrivains ou dans le cadre des petites écoles. Il s'agit d'un apprentissage manuel qui ne concerne qu'une partie des élèves.

Planches de l'Encyclopédie Diderot d'Alembert, 1751-1772

L'époque moderne, avec le développement de l'imprimerie, marque une étape décisive dans le passage des populations de l'Europe occidentale de l'oral à l'écrit. Entre la Renaissance et la Révolution française, l'alphabétisation se développe grâce à la multiplication des petites écoles tenues par des régents ou des congrégations religieuses. Apprentissage des rudiments de l'instruction et catéchisme sont alors intimement liés. Chaque phase (lire, écrire, compter) de cet apprentissage est alors indépendante des autres et de nombreux enfants apprennent à lire, mais jamais à écrire.

Livre de comptes et de raison des familles Pech et Lieusson, 1521-1828 : essais d'écriture et de signatures, XVIII^e^ siècle

Registre des contrats du chapitre Saint-Just de Narbonne, 1672-1676 : essais de plume

Durant cette période, le nombre des manuels de lecture et d'écriture ne cesse pourtant de s'accroître, allant du simple abécédaire (La Croix de Dieu *ou* Rôti-cochon) *jusqu'au traité savant qui explique en détail les différents types d'écriture et fournit de nombreux conseils pratiques.*

Signes et signatures

Apparue dès le milieu du XIIIe siècle comme marque de validation des actes, la signature est, pour les historiens, un indicateur des plus fiables pour apprécier le niveau d'alphabétisation de la société.

La généralisation de l'emploi de la signature comme marque d'authentification à partir des XVe-XVIe siècles a pour conséquence de faire apparaître, à côté des signatures autographes des personnes lettrées, des marques distinctives tracées par tous ceux qui sont incapables d'écrire leurs noms. Ces signes prennent des formes très variées : des bâtons, des croix, des lettres capitales dessinées parfois avec une grande hésitation. Assez souvent, ces marques sont accompagnées (à côté ou au-dessous) de l'identification de leur auteur.

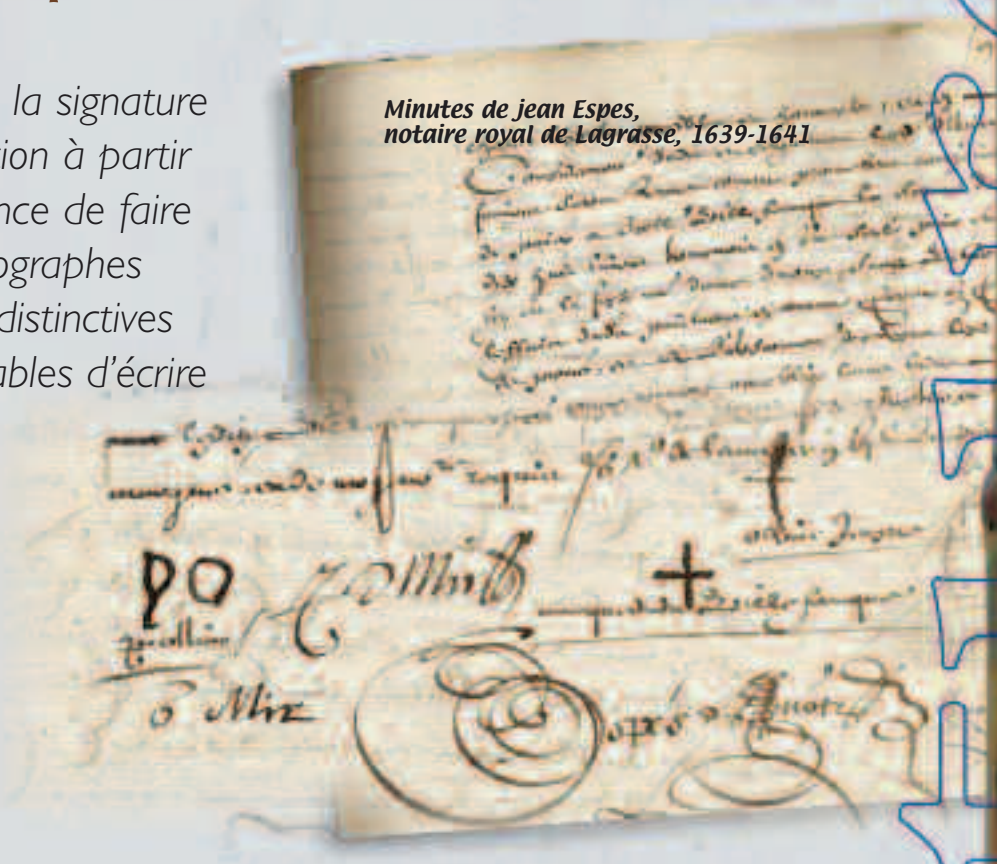

Minutes de jean Espes, notaire royal de Lagrasse, 1639-1641

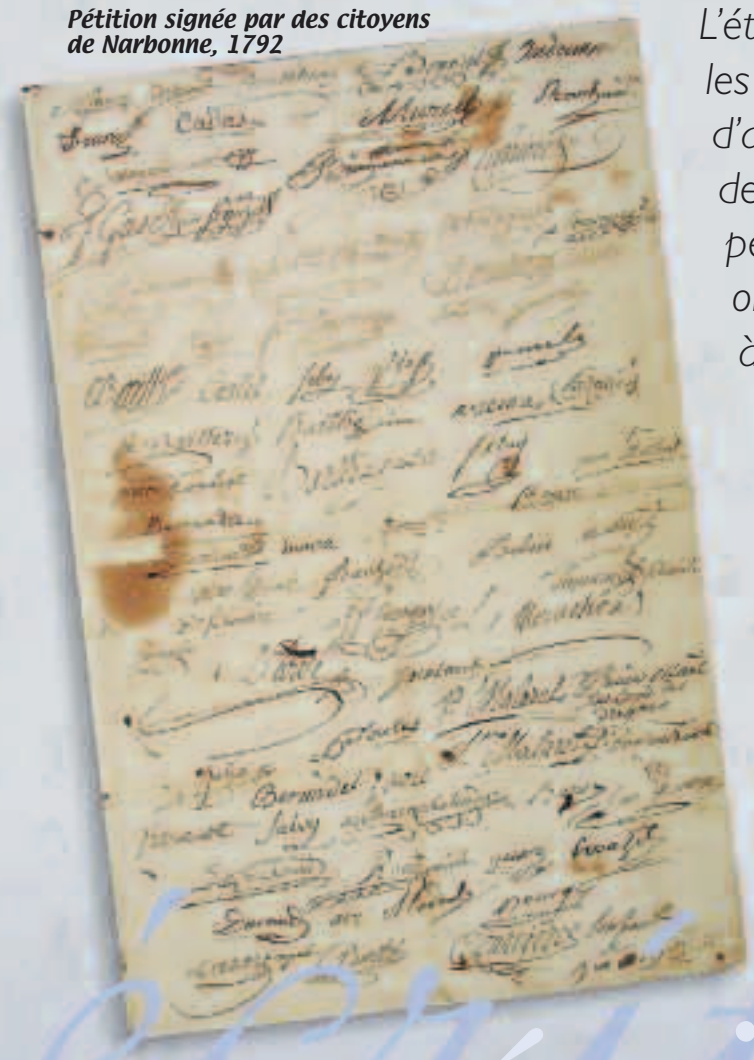

Pétition signée par des citoyens de Narbonne, 1792

L'étude statistique des signatures apposées par les conjoints au bas des actes de mariage permet d'avoir une approche du degré d'alphabétisation des hommes et des femmes et de voir comment, peu à peu, au cours de ces derniers siècles, on est passé inéluctablement d'une culture orale à une culture scripturaire.

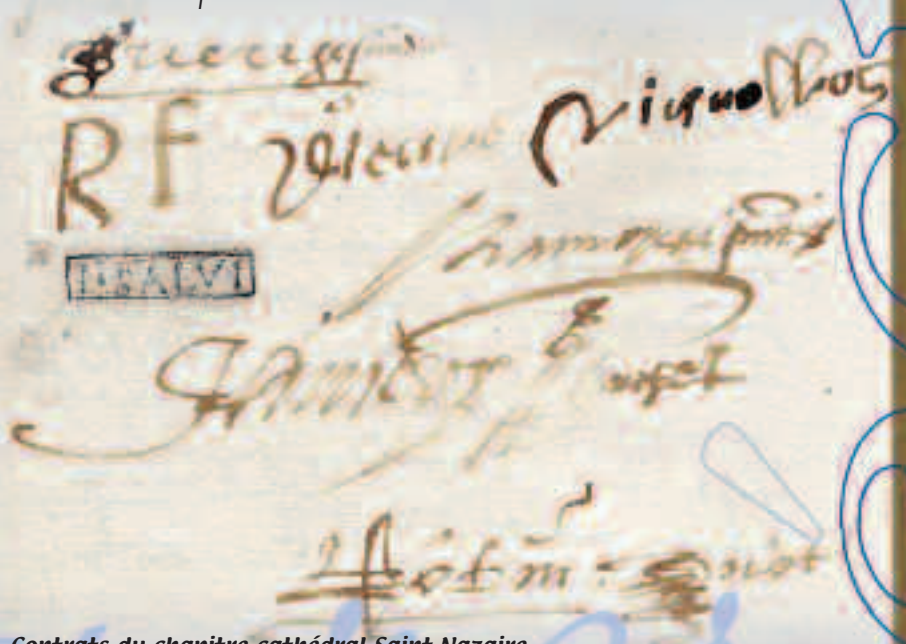

Contrats du chapitre cathédral Saint-Nazaire de Carcassonne, 1619-1637

Vers la scolarisation de tous

Déjà très en progrès sous l'Ancien Régime, l'alphabétisation connaît au XIXe siècle une accélération importante, tout particulièrement après l'institution de la gratuité de l'école primaire en 1881.

À la fin du XVIIIe siècle, 37 % de Français sont assez instruits pour signer leur acte de mariage, alors qu'ils n'étaient que 21 % un siècle plus tôt. Toutefois l'accès à l'écriture se démocratise beaucoup plus lentement que l'apprentissage de la lecture.
La loi Guizot qui, en 1833, stimule le mouvement de scolarisation, la loi Falloux, votée en mars 1850 qui préconise l'ouverture d'écoles de filles, la loi Duruy d'avril 1867 qui développe la gratuité de l'école primaire pour les pauvres et encourage également l'instruction des filles, les lois Ferry enfin (1881-1882) qui affirment la gratuité et l'obligation scolaires sont autant d'étapes décisives dans la voie de l'alphabétisation du plus grand nombre.

Modèles d'écritures, frères des écoles chrétiennes de Carcassonne, 1843

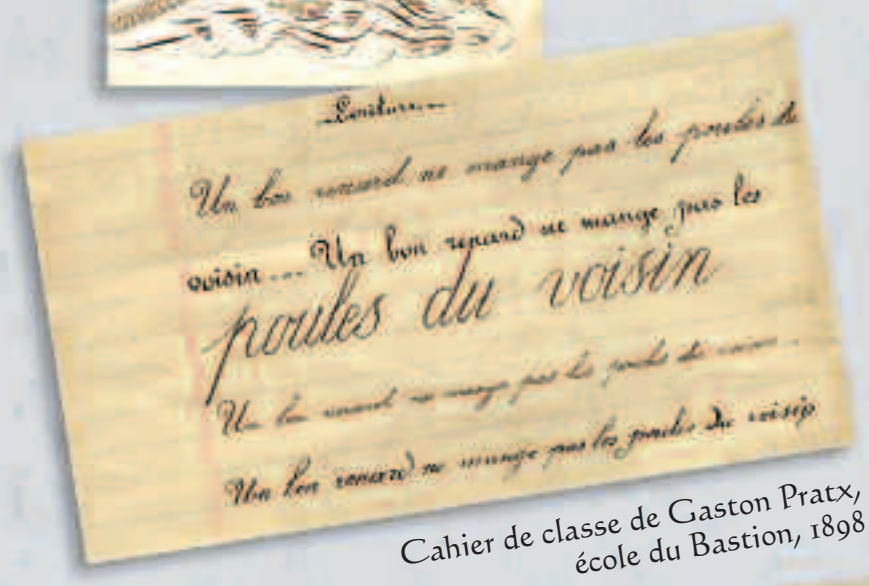

Cahier de classe de Gaston Pratx, école du Bastion, 1898

Cahier de classe de Paul Gau, école communale d'Aragon, 1890

Maîtres et pédagogues insistent sur l'enseignement de l'écriture, cette discipline qu'ils considèrent comme essentielle dans une société où tous les documents, dans les administrations comme dans les entreprises, sont écrits à la main et, souvent, copiés en de multiples exemplaires.

Méthode d'écriture par Achille Mir, s.d. [vers 1850]

écritures
écritures
écritures
écritures
écritures
écritures
écritures
écritures
écritures
écritures
écritures

Écritures privées : livres de raison et mémoires

C'est dans les livres de comptes qu'on voit apparaître, à la fin du Moyen Âge, les écrits privés ou intimes. Moyens de transmettre une mémoire familiale ou reflets fidèles d'une époque et de son histoire, ils ne cessent de se multiplier jusqu'à aujourd'hui.

Des livres de raison, qui sont avant tout des registres dans lesquels le chef de famille tient les comptes de la maison, font état incidemment, au détour d'une page, de nombreux petits événements familiaux, ou relatent des faits, importants ou insignifiants, de l'histoire locale ou nationale. Ces documents transmis de génération en génération sont un élément essentiel de la constitution d'une mémoire familiale.

Souvent plus riche et plus fourni, le journal marque, quant à lui, le début d'une préoccupation littéraire. Il s'agit alors de laisser un relevé fidèle et exhaustif des faits marquants d'une époque et le rédacteur se veut alors chroniqueur et parfois historien.

On retrouve cette préoccupation chez le mémorialiste qui n'ambitionne toutefois de parler que de choses vécues. Il s'agit là de laisser une trace tangible des événements, une trace manuscrite qui a valeur d'exemple.

Livre de raison de Jean-François Simon d'Azille (1753-1786)
Portrait du comte Fabre de l'Aude (détail de la main)
Livre journal de Monsieur de Chefdebien, seigneur de Bizanet XVIII[e] siècle

Écritures privées : la correspondance

Peu fréquente jusqu'au début du XIXe siècle, la correspondance connaît par la suite un développement foudroyant. Peu à peu, elle s'impose comme un lien social essentiel.

À partir de la fin du XVIIIe siècle, la lettre devient peu à peu le principal moyen d'expression de l'écriture privée, même si elle ne fait pas disparaître les autres types d'écrits intimes. Avec la multiplication des obligations d'écrire, les progrès de l'alphabétisation et le désenclavement économique et social, on assiste alors à une explosion quantitative de la correspondance qui devient un indispensable lien social. Recélant de multiples secrets de familles ou d'alcôves, emplies d'aveux, de passions, de larmes et de rêves, les lettres sont des instruments de confidences et le refuge d'une intimité partagée entre les correspondants. Mais elles constituent aussi l'indispensable moyen d'échange de multiples réseaux politiques ou littéraires et permettent ainsi d'instituer entre les individus une certaine communauté de pensée et d'action. La correspondance participe donc à l'affirmation de l'individu à travers son écriture, ressentie souvent comme une thérapie bienfaitrice.

Lettre adressée à Tournier, conseiller du roi au parlement de Toulouse, par le marquis

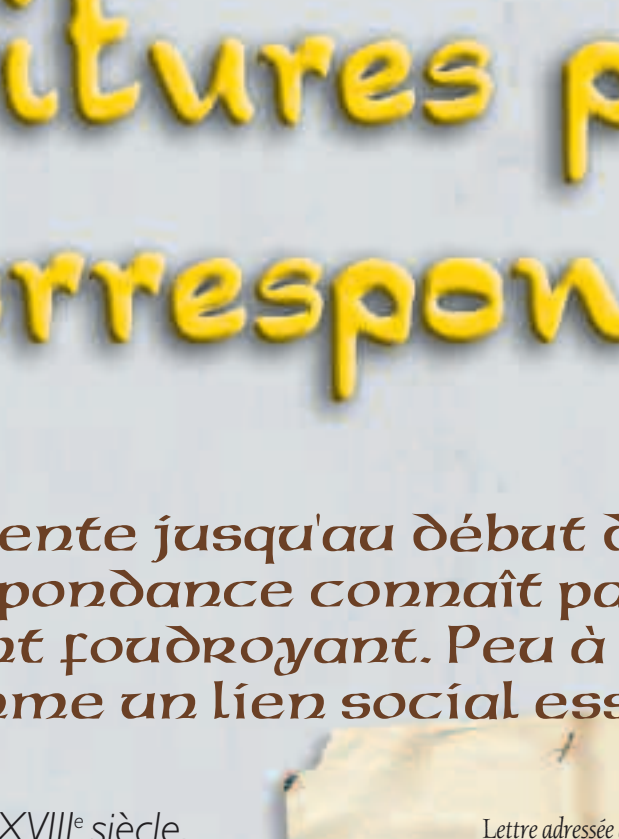

Comte Fabre de l'Aude (1755-1835) par Constantin-Jean-Marie Prévost (1796-1865)
(Musée des Beaux-Arts de Carcassonne)

Lettre d'Armand Barbès à Charles Hugo

Écritoire en porcelaine de Saxe (encrier, sablier et porte-plume), milieu du XIXe siècle
(Musée des Beaux-Arts de Carcassonne)

Conseil Général de l'Aude

Écritures

Exposition

réalisée par

les Archives départementales de l'Aude

Réalisation-Impression - tpp - 04 68 77 22 22